

BULLETIN TRIMESTRIEL N°19

LE CHÔMAGE DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

FIN DECEMBRE 2007

SOMMAIRE

Principaux résultats	1
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi	3
Evolution selon le type de reconnaissance du handicap....	4
Le chômage de longue durée.....	4
Evolution selon les caractéristiques des demandeurs	5
Analyse par zone d'emploi	6
Motifs d'entrée et de sortie des demandeurs d'emploi dans les registres de l'ANPE	7

Principaux résultats

Les demandeurs d'emploi handicapés

La loi du 11 février 2005 est entrée en application le 1er janvier 2006 en modifiant la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés définie par la loi de juillet 1987 (voir encadré page 4). A partir de cette date, deux nouvelles catégories de personnes handicapées bénéficient des avantages prévus par la loi : les titulaires d'une carte d'invalidité et les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé.

Dans ce bulletin le nombre total de demandeurs d'emploi prend en compte ces deux nouvelles catégories. A fin décembre 2007, on dénombre ainsi 6 479 demandeurs d'emploi handicapés en Alsace.

Ce bulletin s'intéresse plus particulièrement aux 5 380 demandeurs d'emploi handicapés alsaciens classés comme immédiatement disponibles et actuellement sans emploi par l'ANPE (catégories 1 à 3 : voir encadré en bas de page 3).

Les demandeurs d'emploi handicapés représentent 7,9 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi en Alsace (en catégories 1 à 3). Leur proportion est toujours plus forte dans le Haut-Rhin (8,2 %) que dans le Bas-Rhin (7,7 %). (Tableau 1)

L'Observatoire régional formation insertion professionnelle des travailleurs handicapés (Orefiph) d'Alsace réalise, avec ce bulletin, le suivi trimestriel des données de chômage des travailleurs handicapés.

Depuis le bulletin de mars 2007, le nombre total de demandeurs d'emploi handicapés inclut les deux nouvelles catégories de public prioritaire instituées par la loi du 11 février 2005 : les titulaires d'une carte d'invalidité et les bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé.

Ce bulletin concerne les demandeurs d'emploi à fin décembre 2007 et étudie les évolutions depuis fin décembre de l'année précédente.

Principaux résultats (suite)

Une diminution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés en Alsace

Entre décembre 2006 et décembre 2007¹, malgré l'élargissement du nombre de personnes concernées par le statut de travailleur handicapé, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés est en baisse (- 15,6%). Cette diminution est plus marquée dans le Haut-Rhin (- 16,0%) que dans le Bas-Rhin (- 15,4%). Pour l'ensemble des demandeurs d'emploi la diminution est de 10,6%. (Tableau 1 et note d'avertissement p. 8)

L'évolution selon les caractéristiques des demandeurs

Les caractéristiques de demandeurs d'emploi handicapés ne connaissent pas d'évolution importante. Il s'agit toujours en majorité d'hommes de faible niveau de formation initiale et de qualification. Ils sont également très touchés par le chômage de longue durée (44% recherchent un emploi depuis un an ou plus, contre 23% des autres demandeurs d'emploi). L'effectif de chômeurs de longue durée est en baisse de 21% depuis décembre 2006 pour les travailleurs handicapés, mais cette diminution est moindre que celle observée pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (-36%). (Tableaux 4 et 5)

Quelles que soient les sous-populations de demandeurs d'emploi handicapés (selon le sexe, l'âge, le niveau de formation, ...), l'évolution sur un an est à la baisse. (Tableau 5)

Les évolutions à l'échelle des zones d'emploi

Toutes les zones d'emploi voient leur effectif de demandeurs d'emploi handicapés diminuer sur la période de décembre 2006 à décembre 2007. La zone d'emploi de Sélestat enregistre la plus faible baisse : 6%, diminution bien inférieure à la moyenne régionale (16%).

Pour les autres zones les évolutions vont de -13% à -32%. Les plus fortes diminutions concernent des zones d'emploi de taille modeste. (Tableau 6)

Les motifs d'entrée et de sortie des demandeurs dans les registres de l'ANPE

Au total, 6 731 demandeurs d'emploi handicapés sont entrés dans les registres de l'ANPE au cours de l'année 2007. Durant la même période 6 617 en sont sortis.

L'ANPE enregistre les personnes venues s'inscrire selon une classification composée de six catégories : le licenciement, la démission, la fin d'un contrat ou de mission, la première entrée, la reprise d'activité et « autres ».

La répartition des travailleurs handicapés inscrits au cours de l'année 2007 montre une proportion importante de personnes enregistrées sous le motif « autres ». En raison de cette forte composante (52% des entrées), il est difficile d'interpréter ces données. Il est néanmoins possible de souligner que les entrées pour perte d'emploi ne sont pas majoritaires pour les travailleurs handicapés. Ainsi, les inscriptions à la suite de la fin d'un contrat, d'un licenciement ou d'une démission, représentent au total 37% des entrées des travailleurs handicapés, contre 54% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. (Graphique 2)

L'étude portant sur les motifs d'inscription à l'ANPE que l'Agefiph a menée auprès de 1 200 demandeurs d'emploi handicapés inscrits dans les régions Auvergne et Bourgogne, a permis d'estimer que "27% des personnes handicapées inscrites à l'ANPE en France, en 2006, l'ont été en raison d'un problème de santé qui s'est traduit par un licenciement pour inaptitude (21%) ou d'une reprise d'activité après une longue interruption "maladie" (5% des cas)"².

En Alsace le premier motif de sortie des registres de l'ANPE au cours de l'année 2007, que ce soit pour les travailleurs handicapés ou l'ensemble des demandeurs d'emploi est l'absence au contrôle (c'est à dire que les demandeurs d'emploi n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois). L'"enquête Sortants" de l'ANPE³, menée au niveau national, souligne que les retours à l'emploi sont sous-estimés. Environ 40% des sorties pour motif d'absence au contrôle et de radiation tiennent à des reprises d'emploi non déclarées.

En Alsace le deuxième motif évoqué pour les travailleurs handicapés est l'arrêt de la recherche d'emploi (21%, contre 10% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi). Pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, la reprise d'emploi (25%) est le deuxième motif relevé, alors qu'il arrive en troisième position pour les travailleurs handicapés (19%). (Graphique 3)

¹ Les données dont nous disposons pour étudier l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés ne sont pas corrigées de variations saisonnières. C'est pourquoi nous n'étudions que des évolutions "de décembre à décembre".

² Agefiph, Tendances, La lettre des études de l'Agefiph, n°9 avril 2007.

³ L'« Enquête Sortants » est une enquête nationale réalisée chaque trimestre auprès des demandeurs d'emploi sortis des listes de l'ANPE le dernier mois du trimestre précédent. Elle permet d'estimer la part des sorties pour reprise d'emploi parmi les sortants ainsi que la qualité de l'emploi retrouvé. L'enquête est réalisée par quotas, sur un échantillon issu d'un tirage aléatoire simple stratifié, avec environ 2 000 répondants à chaque vague d'enquête.

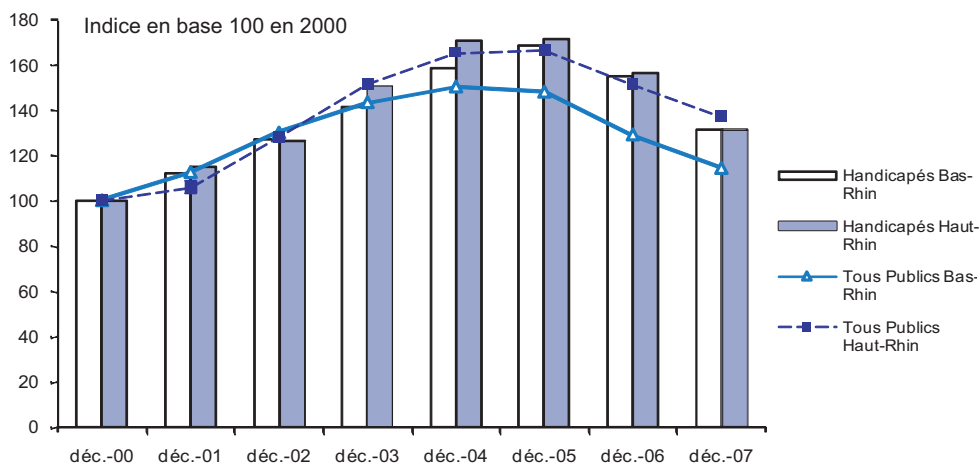
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) fin décembre 2007 et évolution depuis fin décembre 2006

	Demandeurs d'emploi handicapés		Tous publics		Part des TH parmi l'ensemble des DEFM
	Nb	Évo. depuis décembre 2006	Nb	Évo. depuis décembre 2006	
Bas-Rhin	2 924	-15,4%	38 163	-11,5%	7,7%
Haut-Rhin	2 456	-16,0%	29 846	-9,5%	8,2%
Alsace	5 380	-15,6%	68 009	-10,6%	7,9%

Source : DRTEFP

Graphique 1 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) de fin décembre 2000 à fin décembre 2007



Source : DRTEFP

Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin décembre 2007 et évolution depuis fin décembre 2006

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Évolution depuis décembre 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis décembre 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis décembre 2006	Part dans l'ensemble des DEFM
Catégorie 1	1 847	52%	-13%	6,1%	1 485	51%	-15%	6,2%	3 332	51%	-14%	6,2%
Catégorie 2	964	27%	-16%	17,7%	859	29%	-13%	19,2%	1 823	28%	-15%	18,4%
Catégorie 3	113	3%	-42%	4,5%	112	4%	-40%	7,7%	225	3%	-41%	5,7%
Catégorie 4	124	3%	-13%	4,4%	138	5%	-22%	5,7%	262	4%	-18%	5,0%
Catégorie 5	193	5%	-6%	6,7%	143	5%	-6%	7,2%	336	5%	-6%	6,9%
Catégorie 6	227	6%	0%	3,4%	142	5%	-19%	3,3%	369	6%	-8%	3,4%
Catégorie 7	63	2%	-27%	7,8%	44	2%	-12%	7,9%	107	2%	-21%	7,9%
Catégorie 8	15	0%	-44%	1,8%	10	0%	-41%	2,8%	25	0%	-43%	2,1%

Source : DRTEFP

Définition des catégories de demandeurs d'emploi définies par l'ANPE

- Catégorie 1** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps plein
- Catégorie 2** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps partiel
- Catégorie 3** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi temporaire
- Catégorie 4** : sans emploi, recherchant un emploi à temps plein mais non immédiatement disponible
- Catégorie 5** : ayant un emploi, recherchant un autre emploi à temps plein
- Catégorie 6** : en activité réduite, recherchant un emploi à temps plein
- Catégorie 7** : en activité réduite, recherchant un emploi à temps partiel
- Catégorie 8** : en activité réduite, recherchant un emploi temporaire

Évolution selon le type de reconnaissance du handicap (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) selon le type de reconnaissance du handicap (fin décembre 2007 et évolution depuis fin décembre 2006)

Les données statistiques ventilées par type de reconnaissance du handicap (incluant les nouvelles catégories de bénéficiaires) ne sont pas consolidées à ce jour.

Les catégories de handicapés reconnus par la loi de février 2005

- Les travailleurs reconnus handicapés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées CDAPH (ex Cotorep) ; ces derniers sont classés selon la gravité de leur handicap en 3 catégories (A : handicap léger, B : handicap modéré, C : handicap lourd). Depuis 2001, les statistiques tiennent également compte des personnes dont la demande de reconnaissance est en instance à la Cotorep.
- Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente d'au moins 10 % et percevant une rente d'un organisme de protection sociale obligatoire (Sécurité Sociale ou autre régime).
- Les invalides pensionnés : les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre d'un régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics, s'il y a réduction des deux tiers de la capacité de travail.
- Les mutilés de guerre ou assimilés : les titulaires d'une pension militaire d'invalidité, les veuves et orphelins de guerre ainsi que les femmes d'invalides internés pour aliénation mentale imputable à un fait de guerre.
- Les titulaires de la carte d'invalidité délivrée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées CDAPH (ex Cotorep) : **nouvelle catégorie introduite par la loi de février 2005.**
- Les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé : **nouvelle catégorie introduite par la loi de février 2005.**

Le chômage de longue durée (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) selon l'ancienneté d'inscription (fin décembre 2007 et évolution depuis fin décembre 2006)

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Évolution depuis décembre 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis décembre 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis décembre 2006	Part dans l'ensemble des DEFM
Moins de 6 mois	1 137	39%	-9%	5,1%	921	38%	-14%	5,4%	2 058	38%	-11%	5,3%
De 6 mois à moins de 1 an	543	19%	-26%	8,3%	397	16%	-40%	7,5%	940	17%	-33%	7,9%
Chômeurs de longue durée	1 244	43%	-19%	13,2%	1 138	46%	-22%	14,9%	2 382	44%	-21%	14,0%
1 à moins de 2 ans	588	20%	-35%	10,9%	504	21%	-35%	11,8%	1 092	20%	-35%	11,3%
2 à moins de 3 ans	307	10%	-23%	15,2%	273	11%	-30%	15,9%	580	11%	-26%	15,5%
3 ans et plus	349	12%	+47%	17,3%	361	15%	+22%	22,2%	710	13%	+33%	19,5%

Source : DRTEFP

Évolution selon les caractéristiques des demandeurs (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) fin décembre 2007 selon leurs caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau de formation, qualification, secteur d'activité du dernier employeur)

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Évolution depuis décembre 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis décembre 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis décembre 2006	Part dans l'ensemble des DEFM
Selon le sexe												
Hommes	1 676	57%	-16%	9,3%	1 396	57%	-17%	9,8%	3 072	57%	-16%	9,5%
Femmes	1 248	43%	-15%	6,2%	1 060	43%	-15%	6,8%	2 308	43%	-15%	6,5%
Selon l'âge												
Moins de 25 ans	142	5%	-13%	2,1%	95	4%	-6%	1,6%	237	4%	-10%	1,9%
25 à 49 ans	1 865	64%	-14%	7,3%	1 634	67%	-15%	8,4%	3 499	65%	-15%	7,8%
50 ans et plus	917	31%	-18%	15,9%	727	30%	-19%	16,2%	1 644	31%	-18%	16,0%
Selon le niveau de formation												
Niveau Vbis et VI	1 016	35%	-19%	12,4%	876	36%	-21%	13,1%	1 892	35%	-20%	12,7%
Niveau V	1 348	46%	-15%	8,9%	1 180	48%	-14%	8,6%	2 528	47%	-15%	8,8%
Niveau IV	307	10%	-14%	4,8%	265	11%	-8%	5,3%	572	11%	-11%	5,0%
Niveaux I à III	253	9%	-4%	3,0%	135	5%	-6%	3,1%	388	7%	-5%	3,0%
Non renseigné	0	0%	-100%	0%	0	0%	-100%	0%	0	0%	-100%	0%
Selon la qualification												
Ouvrier non qualifié	671	23%	-17%	11,4%	590	24%	-19%	12,1%	1 261	23%	-18%	11,7%
Ouvrier qualifié	387	13%	-15%	7,8%	334	14%	-20%	7,2%	721	13%	-17%	7,5%
Employé non qualifié	1 003	34%	-16%	10,4%	771	31%	-15%	10,5%	1 774	33%	-15%	10,4%
Employé qualifié	689	24%	-12%	6,1%	628	26%	-12%	6,4%	1 317	24%	-12%	6,2%
TAM et cadres*	174	6%	-19%	2,8%	131	5%	-14%	4,2%	305	6%	-17%	3,3%
Non renseigné	0	0%	-100%	0%	2	0%	0%	2,3%	2	0%	-60%	1,0%
Selon le secteur d'activité**												
Agriculture, sylviculture, pêche	75	3%	0%	8,2%	73	3%	+1%	9,7%	148	3%	+1%	8,9%
Commerce	328	11%	-19%	5,6%	345	14%	-20%	7,5%	673	13%	-19%	6,4%
BTP	281	10%	-29%	10,4%	241	10%	-23%	10,9%	522	10%	-26%	10,6%
Industries	596	20%	-28%	8,3%	559	23%	-24%	8,5%	1 155	21%	-26%	8,4%
Services	1 588	54%	-10%	8,1%	1 195	49%	-25%	8,5%	2 783	52%	-17%	8,3%
Non renseigné	56	2%	-15%	2,9%	43	2%	-19%	2,6%	99	2%	-17%	2,7%

Source : DRTEFP

*TAM : Techniciens et agents de maîtrise

** Secteur d'activité du dernier employeur

Définition des niveaux de formation

Niveau VI : sorties de formation en cours de premier cycle secondaire, avant d'avoir atteint la classe de 3ème

Niveau Vbis : sorties à l'issue de la classe de 3ème ou en cours de 2ème cycle professionnel cours, avant d'avoir atteint la classe de terminale

Niveau V : sorties de classes terminales du 2ème cycle professionnel court, avec ou sans diplôme

Niveau IV : sorties de classes terminales préparant un baccalauréat général, technologique ou professionnel, avec ou sans diplôme

Niveau I à III : sorties de formation avec un diplôme de niveau Bac+2 ou plus.

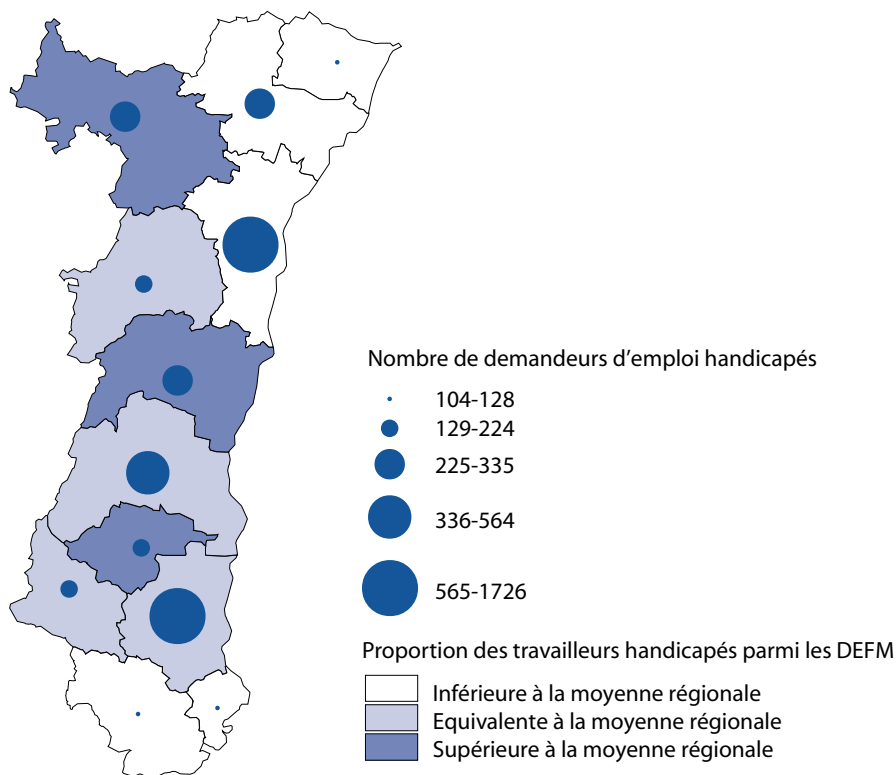
Analyse par zone d'emploi (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) selon la zone d'emploi (fin décembre 2007 et évolution depuis fin décembre 2006)

	Nb	%	Évolution depuis décembre 2006	Part dans l'ensemble des DEFM
WISSEMBOURG	106	2%	-23%	7,6%
STRASBOURG	1 726	32%	-15%	7,3%
GUEBWILLER	200	4%	-16%	10,4%
THANN-CERNAY	194	4%	-15%	8,0%
MULHOUSE	1 211	23%	-16%	8,4%
SAINT-LOUIS	128	2%	-18%	6,4%
ALTKIRCH	104	2%	-32%	5,5%
HAGUENAU-NIEDERBRONN	277	5%	-27%	6,7%
SAVERNE-SARRE-UNION	305	6%	-14%	10,1%
MOLSHEIM-SCHIRMECK	224	4%	-16%	7,8%
COLMAR-NEUF-BRISACH	563	10%	-13%	8,4%
SELESTAT-STE-MARIE-AUX-MINES	335	6%	-6%	9,5%
Total	5 380	100%	-16%	7,9%

Source : DRTEFP

Carte 1 : Part du public handicapé (catégories ANPE 1, 2 et 3) sur l'ensemble des DEFM à l'échelle des zones d'emploi (fin décembre 2007)



Source : DRTEFP

Motifs d'entrée et de sortie des demandeurs des registres de l'ANPE (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 7 : Les motifs d'entrée des demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) dans les registres de l'ANPE (sorties en cumul annuel)

	Bas-Rhin			Haut-Rhin			Alsace		
	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif d'entrée	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif d'entrée	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif d'entrée
Licenciement	627	17%	4%	459	16%	4%	1 086	16%	4%
Démission	70	2%	2%	55	2%	2%	125	2%	2%
Fin de contrat	741	20%	3%	526	187%	3%	1 267	19%	3%
Première entrée	49	1%	1%	39	1%	1%	88	1%	1%
Reprise d'activité	361	10%	9%	305	10%	9%	666	10%	9%
Autres	1 943	51%	6%	1 556	53%	7%	3 499	52%	7%
Total	3 791	100%	4%	2 940	100%	5%	6 731	100%	4%

Source : Agefiph

Graphique 2 : Répartition des entrées dans les registres de l'ANPE par motif

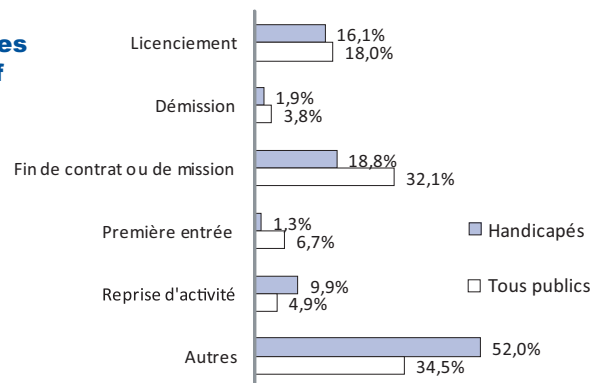
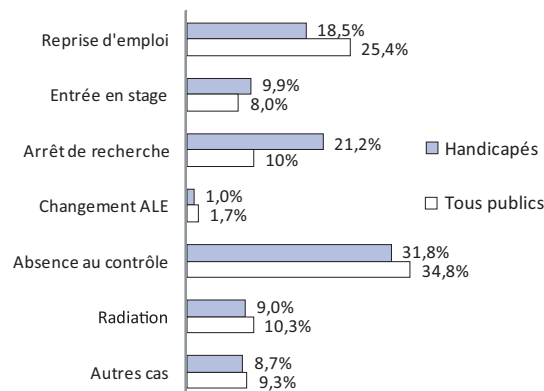


Tableau 8 : Les motifs de sortie des demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) dans les registres de l'ANPE (sorties en cumul annuel)

	Bas-Rhin			Haut-Rhin			Alsace		
	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif de sortie	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif de sortie	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif de sortie
Reprise d'emploi	936	19%	4%	662	19%	4%	1 598	19%	4%
Entrée en stage	443	9%	6%	407	9%	7%	850	10%	7%
Arrêt de recherche	1 052	22%	11%	772	22%	11%	1 824	21%	11%
Changement d'ALE ¹	43	1%	3%	45	1%	4%	88	1%	3%
Absence au contrôle	1 502	31%	5%	1 235	31%	5%	2 737	32%	5%
Radiation	476	10%	5%	298	10%	5%	774	9%	5%
Autres cas	395	8%	5%	351	8%	5%	746	9%	5%
Total	4 847	100%	5%	3 770	100%	6%	8 617	100%	5%

Source : Agefiph

Graphique 3 : Répartition des sorties des registres de l'ANPE par motif



¹ ALE : Agence locale pour l'emploi.

Avertissement :

Suite à l'élargissement de la définition du "travailleur handicapé" stipulée par la loi du 11 février 2005, les personnes percevant l'allocation adulte handicapé (AAH) et les titulaires d'une carte d'invalidité sont inclus dans les séries statistiques de l'ANPE et ce, à compter du 1er trimestre 2007. Il convient donc de rester vigilant notamment dans l'interprétation des évolutions annuelles du nombre de demandes d'emploi émanant des travailleurs handicapés.

Malgré l'élargissement du nombre de personnes concernées par le statut de travailleur handicapé, une baisse du nombre de DEFM travailleurs handicapés s'observe depuis le 1er trimestre 2007.

Selon la Dares, la forte baisse des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) et assimilés dans les fichiers de l'ANPE aux quatre premiers trimestres de 2007 paraît largement surestimée et appelle à la plus grande prudence dans l'interprétation de ces chiffres et de leurs évolutions.

Cette diminution s'expliquerait notamment par les changements qui ont accompagné la mise en application de la loi de février 2005 : changements de définitions des bénéficiaires, de codifications à l'ANPE, comportement des nouvelles institutions sollicitées, mise en place des nouvelles procédures et peut-être, changement de comportement des nouveaux bénéficiaires.

Les tableaux, graphiques et carte

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés fin décembre 2007 et évolution depuis fin décembre 2006 3

Graphique 1 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés de fin décembre 2000 à fin décembre 2007..... 3

Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin décembre 2007 et évolution depuis fin décembre 2006..... 3

Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon le type de reconnaissance du handicap fin décembre 2007 et évolution depuis fin décembre 2006..... 4

Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon l'ancienneté d'inscription fin décembre 2007 et évolution depuis fin décembre 2006..... 4

Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leurs caractéristiques démographiques fin décembre 2007 et évolution depuis fin décembre 2006..... 5

Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon la zone d'emploi fin décembre 2007 et évolution depuis fin septembre 2006..... 6

Carte 1 : Part du public handicapé sur l'ensemble des DEFM à l'échelle des zones d'emploi fin décembre 2007..... 6

Tableau 7 : Les motifs d'entrée des demandeurs d'emploi handicapés dans les registres de l'ANPE (cumul annuel) 7

Graphique 2 : Répartition des entrées dans les registres de l'ANPE par motif (cumul annuel) 7

Tableau 8 : Les motifs de sortie des demandeurs d'emploi handicapés dans les registres de l'ANPE (cumul annuel) 7

Graphique 3 : Répartition des sorties des registres de l'ANPE par motif (cumul annuel) 7

L'OREFIPH Alsace est une mission d'observation pilotée conjointement par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), la Région Alsace, l'Agence Nationale pour l'Emploi (Direction Régionale d'Alsace) et l'AGEFIPH (délégation régionale Alsace).

Ses travaux s'inscrivent dans le cadre de l'observation régionale de l'emploi de la population handicapée, coordonnée par l'AGEFIPH à l'échelle nationale (une vingtaine d'observatoires régionaux sont actuellement en fonction sur l'ensemble du territoire national).

La réalisation technique des travaux d'études de l'OREFIPH a été confiée à l'Observatoire Régional de la Santé d'Alsace (ORSAL), avec le soutien de l'Observatoire Régional Emploi et Formation (OREF) et du Centre Régional pour l'Etude et l'Action en faveur des personnes Inadaptées (CREAI).

L'ensemble des travaux de l'OREFIPH est accompagné par un comité technique composé des professionnels et producteurs de données du champ de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Ce bulletin a été réalisé par :

Observatoire régional de la santé d'Alsace (Orsal)
Hôpital Civil, Clinique médicale A - 1, place de l'Hôpital - BP426
67091 Strasbourg Cedex

■ Tél. 03 90 24 54 40
 e-mail : info@orsal.org

■ Fax 03 90 24 54 47
 site internet : www.orsal.org